Magnanville : promotion pour la policière Maryline B, condamnation pour Sébastien Jallamion !

écrit par Christine Tasin | 10 avril 2018

Ecoeurement et effondrement total. Les dernières révélations concernant l'assassinat, en 2016, de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, laissent entendre que Larossi Aballa n'était pas un terroriste (« déséquilibré ») ayant agi seul mais qu'il aurait eu des complices… Beaucoup de complices. Même au sein de la police ! Policiers qui auraient pu lui fournir l'adresse privée de ses victimes.

L'une des 6 personnes mises en garde à vue dans l'affaire des deux policiers assassinés à Magnanville le 16 juin 2016 serait une policière, Maryline B, responsable départementale du syndicat Alliance, que l'on voit interviewée ici, en 2013 :

Elle est en garde à vue avec sa fille, qui se serait « radicalisée » et elle aurait hébergé une femme fichée S « sans le savoir ». Mise en cause, elle aurait été « blanchie » et aurait pris un grade supplémentaire…

Apparement la Maryline en question n'est-était pas musulmane mais elle affirme que dans son pays d'origine, la Nouvelle Calédonie, on respecte toutes les religions. Ou comment avoir une fille convertie radicalisée… En tout cas, non seulement elle était policier, non seulement elle avait des responsabilités syndicales (bravo Alliance) mais en plus on l'a remerciée d'avoir hébergé une fichée S en faisant d'elle un major. La totale.

D'un côté un Sébastien Jallamion condamné, chassé de la police pour avoir désigné avec une cible la tête du dirigeant de l'EI…
De l'autre côté, une Maryyline B, dont la fille, (convertie ou musulmane depuis toujours ?) amène dormir chez elle une fichée S, soeur d'un des présumés complices de l'assassin de nos deux policiers.
J'y perds mon latin… mais le secrétaire d'Alliance, lui, est serein. Faut pas toucher à ses ouailles… Même devant le meurtre de deux policiers, il fait du relativisme.

«Je la connais, je la vois mal tomber là-dedans, je tomberais des nues», a réagi auprès de l'AFP Frédéric Lagache, secrétaire général adjoint d'Alliance.

Selon lui, la policière avait démissionné de ses fonctions pour ne pas entacher l'image du syndicat, après la révélaion en interne d'une perquisition diligentée à son domicile car elle avait hébergé une femme fichée S. (pour Sûreté de l'état), à une date non précisée.

«On n'a pas une boule de cristal pour savoir qui est ché S dans notre entourage et comme les policiers sont sanc onnés quand ils consultent les chiers, ce n'est pas possible de savoir», a-t-il ajouté.

Que n'a-t-il soutenu Sébastien Jallamion qui n'a tué personne, lui, et surtout pas des policiers ?

Les enquêteurs se demandent comment Larossi Aballa a pu se procurer l'adresse privée de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider… Des complicités au sein même du commissariat ne seraient pas exclues.

La plus âgée des trois femmes est bien connue de l'institution policière: et pour cause, il s'agit de Maryline B., major de police dans les Yvelines et ancienne déléguée départementale du syndicat Alliance. La seconde n'est autre que sa fille. Les trois hommes sont quant à eux des membres de l'entourage de Maryline B. « Il faut rester prudent. Ces personnes restent présumées innocentes. Mais ces interpellations visent à faire la lumière sur une question qui reste en suspens: pourquoi le couple Salvaing-Schneider a été ciblé par Larossi Aballa? », explique une source proche de l'affaire à L'Express. Lors de l'attaque en effet, commise en juin 2016, le terroriste avait pénétré au domicile des deux fonctionnaires de police pour les assassiner, sans que l'on sache comment il avait eu connaissance de leur qualité de policiers et leur lieu de résidence.

Une enquête de l'IGPN

Toujours selon les informations de L'Express, Marilyne B. avait été visée par une enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) en 2016. Les policiers avaient découvert qu'elle avait hébergé à son domicile une jeune femme fichée S pour radicalisation, appelée Mina et présentée comme une amie de sa fille. Les investigations de l'IGPN avaient toutefois conclu à une absence d'infraction et Marilyne B. avait été mise hors de cause. La policière ignorait que sa locataire était fichée S.

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/attentat-de-magnanville-une-syndicaliste-d-alliance-en-garde-a-vue_1998620.html

Trois hommes ont été mis en examen à ce jour dans ce dossier, dont deux pour association de malfaiteurs terroriste criminelle, Charaf-Din A. et Saad R., interpellés rapidement après l'attentat mais depuis placés sous contrôle judiciaire. Le troisième, Mohamed Lamine A., est le frère du premier. Il a été mis en examen en décembre 2017 pour complicité d'assassinat sur personnes dépositaires de l'autorité publique en relation avec une entreprise terroriste, participation à une association de malfaiteurs terroriste et complicité de séquestration d'un mineur de moins de 15 ans.
http://www.lemonde.fr/meurtres-de-policiers-a-magnanville/article/2018/04/09/six-interpellations-dans-le-cadre-de-l-enquete-sur-l-assassinat-d-un-couple-de-policiers-a-magnanville_5282956_4950044.html#0lMKxhj7HkjTs4kM.99

Comment peut-on accepter dans la police des musulmans, des parents ou enfants de musulmans, convertis ou pas ?
Le risque est majeur. Le principe de précaution devrait conduire nos gouvernants à recaser professionnellement ailleurs les policiers musulmans, « au cas où », tout simplement.
Qu'on ne me dise pas que ce n'est pas possible.
Le terrorisme, en Occident, est essentiellement musulman, les musulmans eux-mêmes devraient, d'eux-mêmes, demander à travailler là où ils n'ont pas accès à des données sensibles, ils montreraient là leur bonne foi et leur volonté de lutter contre le terrorisme.
Par ailleurs, cette affaire renvoie aux ambiguïtés, pour ne dire cela, du syndicat policier Alliance…
Ce syndicat, l'année dernière, comme les magistrats du Mur des cons, avait appelé à voter contre Marine Le Pen
http://resistancerepublicaine.com/2017/04/25/fronde-des-syndiques-dalliance-police-nationale-qui-appelle-a-voter-contre-marine/